

Compagnie.	Espèce de fusée.	Date du contrat.	Date de la 1ère livraison.	Total du contrat.	Livraison jusqu'à date.
Can. Car & Foundry Co.....	Russe.....	15 mars....	Juillet.....	2,500,000	95,000
American Car Co.....	Américaine.....	15 août....	15 déc.....	1,000,000	Aucune.
Bartlett—Haywood.....	".....	15 ".....	15 ".....	1,000,000	"
Eddystone Amm. Co.....	".....	15 ".....	15 ".....	1,000,000	"
Scoval Co. on Bethlehem Co.....	".....	15 ".....	15 ".....	2,000,000	"
Bethlehem Co.....	".....	15 ".....	15 ".....	1,000,000	"

L'American Locomotive Company a retardé de cinq mois sa première livraison.

Si maintenant on veut bien me le permettre, je reviendrai une fois de plus sur les remarques de mon honorable ami de Richmond. Il dit à la page 2376 des Débats du 28 mars :

Il y a aussi une convention du mois de septembre 1915 entre J. Wesley Allison, du Canada, Engène Lignanti et Benjamin F. Yoakum, de la ville de New-York.

Je suis sûr qu'au moment où, dans cette Chambre, il se donnait l'air de lire un acte de convention, l'honorable député savait qu'il n'y en avait pas. Il parle ensuite de différentes compagnies dont je ne connais absolument rien; puis il discute l'affaire du fusil Southern, relative à un marché de 500,000 fusils entre la Vickers Company et le colonel J. Wesley Allison, marché dans lequel il s'agissait d'une somme de \$8,500,000. J'avoue avoir eu quelque peu connaissance de cette affaire. La commande totale était de 600,000 fusils, dont 500,000, ceux dont il est question, avaient été expédiés en 1913. Je ne dirai rien au sujet de savoir si on ne les avait pas expédiés avant cela, mais ils l'avaient été par le gouvernement de l'Allemagne au Brésil. La rumeur voulait qu'à cette époque la situation fût quelque peu tendue entre le Brésil et les Etats-Unis. On savait qu'au Brésil, au Paraguay, dans l'Uruguay et dans la république Argentine, se trouvaient alors établis 700,000 Allemands qui avaient appartenu à l'armée. Ces fusils, expédiés en 1913, sont encore là aujourd'hui. Le gouvernement britannique a, si je ne me trompe, fait de vains efforts pour se les assurer. Il a demandé officieusement de lui faire savoir s'il ne serait pas possible de mettre la main sur ces fusils. Je n'ai aucune hésitation à dire que je ne fus pas lent à lui déclarer que c'était se lancer dans une aventure sans issue. On commencerait par lui demander 5 cents du fusil, puis 10 cents et ainsi de suite, ceux qui gardaient ces fusils se contentant

de prendre de toutes mains l'argent qui leur serait offert, mais sans nulle intention de les livrer. Pour tout dire en un mot, jamais on n'a pu parvenir à s'emparer de ces fusils, et ils sont encore là. Aussi, malgré la convention dont parle l'honorable député, il ne va pas jusqu'à dire qu'on les a eus.

Il discute ensuite une autre affaire, celle des 140,000 fusils, dite affaire du fusil Southern-Allison, plus chimérique encore que la première, comme on va le voir. Ce sont deux démarches auxquelles je me suis opposé et contre lesquelles j'ai même fait un rapport. Si donc il est vrai qu'Allison y était mêlé—à mon insu—ce rapport a dû le gêner considérablement, et il se trouve que je l'ai privé de ce que l'on a dit qu'il devait avoir. Si Allison, comme on le déclare, devait toucher \$1.25 sur chaque fusil, c'est donc \$1.25 que je lui ai volé sur chacun des 600,000 fusils de la première affaire et des 140,000 de la deuxième.

L'honorable député assure ensuite qu'il y a eu des négociations avec la Providence Chemical Company de Saint-Louis, pour la vente de 5,000,000 de livres d'acide picrique. Je tiens à dire tout d'abord que chaque fois qu'un individu, peu importe la couleur de sa peau, peu importe sa nationalité, fût-il Français, Anglais, Canadien ou Allemand, s'est adressé au ministère de la Milice comme agent d'une maison connue pour faire des affaires droites et capable de remplir la commande, je n'ai pas hésité, non plus que le premier ministre—je pense avoir le droit de me servir de son nom à cet égard—à lui donner mon appui dans sa tentative d'apporter de n'importe quelle partie de l'empire ou du monde de l'ouvrage à faire au Canada. Telle a été notre manière d'agir. Mais il y a plus; chaque fois que les prix demandés au Gouvernement canadien ou au gouvernement anglais m'ont paru excessifs, j'ai fait de mon mieux pour les ramener à des proportions justes et raisonnables. A l'époque dont je parle, les prix qui se payaient pour de l'acide picri-